



# ENVELOPPE « EFFICACITE ET TRANSITION ENERGETIQUE »

Liste des équipements et prestations éligibles

# Equipements éligibles

## Domaine de l'Habitat

### Rénovation de l'habitat (matériel et/ou installation) :

- Isolation extérieure/intérieure, combles, combles perdus, planchers, plancher bas
- Isolation des toitures terrasses
- Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles
- Changement / isolation thermique fenêtres/volets roulants isolant/velux, porte extérieure/garage
- Diagnostique DPE
- Installation compteur/contrat revente électricité
- Protections contre le rayonnement solaire

### Amélioration de l'habitat :

- Achat de panneaux solaires, posés ou solution plug and play, système de batterie pour stockage énergie
- Eolienne domestique
- Pompe à chaleur (système climatisation réversible, pompe Air/air, Air/eau, géothermie, solarothermiques)
- Poêle à granulés/ poêle à Bois/ poêle à bûches /insert cheminée/ poêle BRF ou plaquettes/ foyer fermés
- Chaudière à granulés / Chaudière à bûches
- Chaudière à gaz condensation / Chaudière à gaz très haute performance
- Chaudière BRF ou plaquettes
- Chauffage solaire / Équipements solaires hybrides
- Thermostat connecté/ prise connecté / domotique
- Réseaux de chaleur ou de froid
- Thermostat avec régulation performante / Robinets thermostatiques
- Chauffe-eau solaire / Chauffe-eau thermodynamique
- Radiateurs électriques performants en remplacement d'un ancien convecteur
- Radiateur rayonnant/inertie
- VMC double flux / VMC simple flux
- Système de récupération d'eau et son système de traitement
- Composteur

### Electroménagers :

- Réfrigérateur
- Congélateur
- Lave-vaisselle
- Machine à laver
- Plaque de cuisson
- Four
- Four à micro-onde
- Lampes LED

- Economiseurs d'eau
- Adoucisseur d'eau
  
- Abonnement DARTY MAX
- Réparation des équipements listés ci-dessus

- Achats neufs ou d'occasion (pas d'achats entre particuliers)
- Réalisé auprès des partenariats ou pas
- **Electroménagers :**
  - performance énergétique de classe A minimum et/ou
  - indice de réparabilité supérieur ou égal à 7
  - OU catégorie « choix durable » dans le cadre du site dédié du Partenariat Darty
- **Installation par professionnel du bâtiment :** label RGE
- **Achat de matériel sans installation par un professionnel :** labels NF / AQPV / CEI

# Equipements éligibles

## Domaine de la Mobilité

### Véhicule/moyen de locomotion :

- Véhicule hybride (micro-hybride, non-rechargeable, rechargeable)
- Véhicule électrique
- Véhicule répondant au Crit'Air 1
- ⇒ Les véhicules ci-dessus doivent avoir obtenu entre 3 et 5 étoiles (crashtest) selon la norme EuroNcap pour être éligible au remboursement.
- Vélo électrique

### Amélioration véhicule :

- Système retrofit
- Système Flexfuel (ou autre kit de conversion à carburant "bio")
- Nettoyage à l'hydrogène (décalaminage hydrogène)
- Dispositif ECOPRA permettant de baisser l'émission de CO2 et autres gaz polluants
- Prises / bornes de recharge pour voitures électriques et hybrides rechargeables

- Achats neufs ou d'occasion (pas d'achats entre particuliers)
- Réalisé auprès des partenariats ou pas